

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	38
VOTANTS	49

**CONVOCATION**

Datée	Du 21/03/25
Affichée	le 21/03/25

**OBJET**

**Budget annexe Parc d'Activité –  
Approbation du compte  
administratif et des résultats  
2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

**SÉANCE DU 27 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi vingt-sept mars à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt et un mars 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Philippe THOURET a donné pouvoir à Philippe CROTEAU  
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ  
François HUREL a donné pouvoir à Pierre DUFAY  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Dominique NETZER  
Joël BRUNET a donné pouvoir à Jacky DE TAEVERNIER

**Représenté :** Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

**Absents excusés :** Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET,  
Jean SELLIER

**Absentes :** Alexandra DEPARIS-AUBRI, Nathalie RIBAUT

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20250327-2025-03-27-081-BF  
Date de télétransmission : 03/04/2025  
Date de réception préfecture : 03/04/2025

Ce budget de lotissement porte sur la commercialisation du foncier des différentes zones d'activité de la CDC, dont la viabilisation, le bornage et les ventes de terrain.

Pour mémoire, les participations à la SHEMA destinées à anticiper le rachat de certains terrains à l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) dans le cadre de la concession publique d'aménagement (CPA) ont pris fin en 2022. Cette participation de 600 000 € avait été étalée entre 2017 et 2022.

En 2024, très peu de mouvements ont été observés sur ce budget :

- Environ 10 000 € de dépenses d'acquisition de terrains et d'études sur le secteur du Bois Aulard, à St Sulpice sur Risle, en lien avec les travaux d'aménagement de la zone.

Le détail des réalisations 2024 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous :

BUDGET PARC 2024	Chapitre voté	Libellé	Total budget après DM	Total réalisations	Ecart
	(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 233 145,60	10 726,67	-1 222 418,93
	(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 406 889,00	0,58	-1 406 888,42
	(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	-10,00
<b>Total Dépenses</b>			<b>2 640 044,60</b>	<b>10 727,25</b>	<b>-2 629 317,35</b>
	(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 233 155,60	10 726,67	-1 222 428,93
	(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 161 889,00	0,00	-1 161 889,00
	(C)74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	245 000,00	0,00	-245 000,00
	(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,58	0,58
<b>Total Recettes</b>			<b>2 640 044,60</b>	<b>10 727,25</b>	<b>-2 629 317,35</b>
<b>Solde Fonctionnement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	(C)001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	130 687,13	0,00	-130 687,13
	(C)040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	1 233 155,60	10 726,67	-1 222 428,93
	(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	43 046,27	0,00	-43 046,27
<b>Total Dépenses</b>			<b>1 406 889,00</b>	<b>10 726,67</b>	<b>-1 396 162,33</b>
	(C)040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	1 406 889,00	0,58	-1 406 888,42
<b>Total Recettes</b>		RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	<b>1 406 889,00</b>	<b>0,58</b>	<b>-1 406 888,42</b>
<b>Solde Investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>-10 726,09</b>	<b>-10 726,09</b>

Les dépenses et les recettes de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif suivant sont identiques à ceux du compte de gestion.

BUDGET PARC D'ACTIVITES		
Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
dépenses de l'exercice	10 727,25	10 726,67
Recettes de l'exercice	10 727,25	0,58
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>-10 726,09</b>
Résultat antérieur reporté - CDC	-1,08	-130 687,13
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-1,08</b>	<b>-141 413,22</b>
Restes à réaliser - dépenses		0,00
Restes à réaliser - recettes		0,00
<b>Résultat des restes à réaliser</b>		<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement de la section d'investissement</b>		<b>141 413,22</b>

Le déficit d'investissement cumulé constaté fin 2024 s'élève à 141 413,22 € s'explique par la poursuite des dépenses (études) sur l'opération d'aménagement de la zone du Bois Aulard, alors que les principaux travaux et surtout les ventes de terrain interviendront en 2025. Ce déficit sera équilibré par les recettes prévisionnelles de ventes de terrain au budget 2025.

Par ailleurs des ventes de terrain (hors opération du Bois Aulard) pour lesquelles des délibérations ont été prises en 2023 devraient être régularisées en 2025 pour un montant total d'environ 62 000 €.

Le résultat de fonctionnement négatif correspond à une écriture de régularisation de TVA. Cette somme sera réintégrée aux écritures de stock en 2025 et ne fera pas l'objet d'un report de résultat.

**Monsieur Le Président quitte la salle au moment du vote.**

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le compte administratif 2024 et les résultats du budget annexe Parc d'Activité

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le - 3 AVR. 2025  
Publié en ligne le - 3 AVR. 2025  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER

